

Guide Pratique Étudiants internationaux

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Maison de l'International
Service des Relations Internationales
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON cedex 1

Tél. +33 4 90 16 25 81
+33 4 90 16 26 29
<http://univ-avignon.fr/international/>

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES	2
A) DANS UNE VILLE DE CULTURE, UNE UNIVERSITÉ ACCUEILLANTE.....	3
B) AVANT VOTRE DÉPART.....	3
C) VOTRE ARRIVÉE À AVIGNON	4
D) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À AVIGNON UNIVERSITÉ	4
E) FORMALITÉS D'IMMIGRATION	5
F) LOGEMENT	5
G) COURS DE FRANÇAIS.....	6
H) CALENDRIER UNIVERSITAIRE	6
I) PROGRAMME D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	7
J) CHOIX DES COURS, SYSTÈME DE NOTATION ET EXAMENS.....	7
K) RESTAURATION	8
L) ACCÈS AUX SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES À L'UAPV	8
M) SERVICES D'AIDE POUR ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ.....	9
N) PRATIQUER UNE ACTIVITÉ CULTURELLE.....	10
O) PRATIQUER UN SPORT.....	10
P) LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	11
Q) CARNET D'ADRESSES	12
R) LOGEMENTS TEMPORAIRES A AVIGNON ET DANS LES ENVIRONS	13
S) GLOSSAIRE	14
T) COUT DE LA VIE	15

Ce document vous est proposé pour vous aider dans vos choix et vos démarches. Il n'est pas contractuel et les informations qu'il contient sont données à titre indicatif. Aussi exactes que possible à la date de rédaction de ce guide, ces informations peuvent cependant subir des modifications. Merci de signaler au Service des Relations Internationales (SRI) toute erreur ou modification éventuelle.

Le Service des Relations Internationales

A) DANS UNE VILLE DE CULTURE, UNE UNIVERSITE ACCUEILLANTE

Créée en 1303 par le Pape Boniface VIII, supprimée à la Révolution en 1793, Avignon Université a rouvert ses portes à partir de 1963. En 1984, elle devient Avignon Université (AU).

L'UAPV est un établissement à taille humaine dans une ville de taille moyenne. Un accueil personnalisé est réservé aux étudiants étrangers afin de faciliter leur intégration et de rendre leur séjour agréable. Sur les 7 000 étudiants poursuivant des études universitaires à Avignon, 13 % sont de nationalité étrangère et environ 90 nationalités sont représentées.

Le campus principal (ou « campus Hannah Arendt ») est situé au cœur du centre-ville historique sur le « site Sainte-Marthe ». Le campus scientifique et technologique (ou « campus Jean-Henri Fabre ») est situé à 7 km du centre-ville, sur le technopôle Agroparc d'Avignon. Il abrite l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), le Centre d'Études et de Recherche en Informatique (CERI) et les formations en Sciences (UFR-ip Sciences, Technologies, Santé).

B) AVANT VOTRE DEPART

Bien lire ce guide

Pour que votre séjour soit le plus réussi possible, il est impératif de bien lire les informations et de respecter les instructions qui suivent.

Visa d'études

Les étudiants étrangers ressortissants de l'Espace Économique Européen (Union Européenne et Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco et Andorre) n'ont pas besoin de visa, quelle que soit la durée de leur séjour à Avignon.

Pour les autres étudiants étrangers, un visa d'études est obligatoire pour tout séjour supérieur à trois mois et doit porter la mention « étudiant ». Il est à demander **avant le départ** au Consulat de France dans votre pays d'origine. Si vous venez d'un pays soumis à visa, **vous ne pourrez pas régulariser votre situation après votre arrivée en France.**

Les étudiants originaires des pays suivants doivent *obligatoirement* s'inscrire auprès de l'espace Campus-France de leur pays d'origine après avoir été acceptés par Avignon Université : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

Cette procédure de candidature en ligne a été mise en place par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) français. Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa « étudiant », même si les étudiants viennent dans le cadre d'une convention bilatérale d'échange. Toutefois, les étudiants en échange peuvent être exemptés de l'entretien individuel et les frais de visa sont un peu moins élevés

que pour les étudiants étrangers hors échange. Pour plus d'informations, consultez le site de l'espace Campus-France de votre pays d'origine ou visitez le site national www.campusfrance.org

Programme «Parrainage international » pour étudiants hors échange

Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse parrainage-international@univ-avignon.fr, nous ferons de notre mieux pour vous mettre en relation avec un étudiant français du même domaine d'études pour le premier semestre universitaire.

C) VOTRE ARRIVEE A AVIGNON

Lors de votre arrivée à Avignon, merci de **vous présenter au service scolarité dès que possible et pendant les heures d'ouverture** aux étudiants (de 9h à 12h et de 14h à 16h) :

La Maison de l'International, qui héberge le Service des Langues (SDL) et le Service des Relations Internationales (SRI) est située sur le campus Centre-ville bureau 0-E-44, au rez-de-chaussée du bâtiment ancien, côté remparts. Des vacataires étudiants sont présents lors de la semaine de pré-rentree pour vous aider dans vos démarches administratives.

Si vous arrivez le week-end ou en fin de journée et que vous ne pouvez pas avoir accès tout de suite à votre logement, vous pourrez passer la nuit dans un hôtel ou dans une auberge de jeunesse. Le prix pour une nuit varie de 25 € par personne en auberge de jeunesse à 50 € pour une ou deux personnes dans un hôtel simple en centre-ville. (Voir liste indicative des logements temporaires plus bas).

D) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A AVIGNON UNIVERSITE

Après votre arrivée à Avignon Université, vous devrez effectuer votre inscription administrative à l'Université, qui vous permet d'obtenir votre carte d'étudiant. Celle-ci vous sera utile notamment pour accéder à la bibliothèque universitaire (BU) et pour payer vos repas au restaurant universitaire (RU).

Pour préparer votre inscription, n'oubliez pas de préparer les documents suivants :

- une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (avec la page portant le visa, le cas échéant) ;
- un certificat de naissance ; les documents en anglais, espagnol, allemand, italien ou portugais sont acceptés ; les documents dans d'autres langues doivent être traduits en français par un traducteur assermenté;
- une attestation d'assurance maladie, selon votre situation :
 - les étudiants résidents de l'Union Européenne (UE) fourniront une copie recto-verso de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) valable durant toute la durée du séjour. Une CEAM dont la validité expire durant le séjour de l'étudiant à l'UAPV devra être renouvelée en temps utile.
 - **les étudiants résident en dehors de l'Union Européenne (UE) : vous devez vous inscrire sur le site de la CPAM (sécurité sociale française) : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>**
- **UNIQUEMENT pour les étudiants résidant en dehors de l'Union Européenne (UE) : une copie de votre carnet de vaccination à jour ou bien d'une attestation médicale mentionnant les dates de vaccins**

- **POUR TOUS LES ETUDIANTS** : La sécurité sociale ne couvre qu'une partie des frais médicaux, il faut également ABSOLUMENT prendre une assurance complémentaire santé (assurance ou mutuelle). La COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE coûte 8 € par mois. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier : <http://www.ameli.fr/simulateur-droits>, sinon vous pouvez souscrire une autre mutuelle à des frais plus élevés (se renseigner auprès des mutuelles étudiantes)
 - **CVEC : ATTENTION OBLIGATOIRE AVANT L'INSCRIPTION, PAIEMENT EN LIGNE UNIQUEMENT**
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

E) FORMALITES D'IMMIGRATION

Tout étudiant (qu'il soit en échange ou hors échange) venant d'un pays hors de l'Espace Économique Européen (EEE) doit être titulaire d'un visa long séjour (VLS), il-elle doit également, dès son arrivée en France, faire une demande de validation de son visa auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) www.ofii.fr . Vous devez passer par la Médecine Préventive de l'Université (à côté du cloître) et aller à l'hôpital pour une radio pulmonaire.

Du 1^{er} septembre jusqu'à la 3^{eme} semaine d'octobre, un Guichet Unique situé sur le campus Centre-ville dans les locaux du CROUS permet aux étudiants de déposer simplement leur demande de titre de séjour. En dehors de cette période, adressez-vous directement au service de la scolarité.

F) LOGEMENT

De nombreux logements étudiants sont disponibles à Avignon : résidences privées, colocations, chambres chez l'habitant.

1) ASSURANCE

Pour tout logement, vous devrez obligatoirement avoir souscrit une assurance « Multirisques Habitation » couvrant les dégâts des eaux et l'incendie, ainsi qu'une assurance « Responsabilité Civile » avant de rentrer dans votre logement.

Liens utiles :

www.mae.fr/contrats/assurance-etudiant

www.mep.fr/Assurances-etudiantes

www.assurances-etudiants.com/

<http://www.matmut.fr/assurance/assurance-habitation-etudiants>

2) LOGEMENT DANS LE SECTEUR PRIVE

EN RESIDENCE ETUDIANTE PRIVEE

Il y a à Avignon de nombreuses résidences privées, la plupart à proximité du campus centre-ville. La liste des résidences privées est fournie en **annexe**.

LOGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

Le Service des Relations Internationales peut vous communiquer des adresses de familles d'accueil qui proposent une chambre dans leur maison pour de courtes périodes. Le tarif en demi-pension (petit déjeuner et dîner inclus)

dans une famille d'accueil est d'environ 20 à 25 € par jour tout compris (= eau, électricité, chauffage, taxe d'habitation...).

LOGEMENT INTERGENERATIONNEL : DANS LA MAISON D'UNE PERSONNE AGÉE

Il existe une association à Avignon qui met en contact des personnes âgées avec des étudiants qui cherchent une chambre. Cette association s'appelle « La Logitude ». L'étudiant ne doit ni faire le ménage ni remplacer une infirmière mais plutôt tenir compagnie de temps à autre à la personne âgée (manger avec elle le soir par exemple). Le prix d'une chambre est de 200 € par mois (charges comprises). www.lalogitude.org

LOGEMENT INDEPENDANT DANS LE SECTEUR PRIVE

La plateforme Lokaviz du CROUS vous propose de rechercher votre logement à Avignon ou dans son agglomération :

<https://www.lokaviz.fr/rechercher-un-logement/recherche-par-crous/crous-aix-marseille/avignon-84/n:202>

Renseignez-vous auprès des commerces du quartier dans lequel vous cherchez, dans les journaux gratuits et sur les sites d'annonces, par exemple :

- Le Bon Coin : www.leboncoin.fr
- De Particulier à Particulier : www.pap.fr
- Paru-Vendu : www.paruvendu.fr/immobilier/

G) COURS DE FRANÇAIS

Les enseignements à l'UAPV sont toujours donnés en français, sauf exception. Les étudiants internationaux doivent avoir un niveau de français suffisant pour pouvoir suivre des cours et participer aux travaux dirigés : niveau B1 minimum, B2 pour les formations en Master. Utilisez la [grille d'auto-évaluation](#) européenne pour estimer votre niveau. Avignon Université propose aux étudiants des cours de Français Langue Étrangère (FLE) du niveau A1 au niveau C1. Les cours sont dispensés par le SDL (Service des Langues), qui est le centre d'enseignement du Français Langue Étrangère à Avignon Université. Le SDL propose également des cours intensifs semestriels ainsi que des cours d'été en juillet pendant la période du Festival de théâtre international (Langue française, culture et gastronomie). Le SDL est également centre d'examen pour les diplômés de français DELF et DALF (une session annuelle fin mai ou début juin). Plus d'information : <http://univ-avignon.fr/international/cours-de-francais-fle/>

H) CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Le premier semestre commence début septembre et se termine fin janvier. Le deuxième semestre commence fin janvier et se termine début juin. Ce calendrier est sujet à variations, selon les facultés ou départements et selon les niveaux d'études (licence ou master).

Le les principales dates du calendrier prévisionnel 2021-22 sont les suivantes :

	Semestre 1	Semestre 2
<i>Journée d'accueil des internationaux :</i>	Mardi 31 août 2021	-
<i>Pré-rentrées par filière (obligatoire)</i>	Du 1 ^{er} au 7 septembre	-

<i>Début des cours</i>	Septembre 2021	Janvier 2022
<i>Fin des cours et examens</i>	Janvier 2022	Mai/juin 2022

Important : il est obligatoire d'assister aux cours dès le début du semestre. Si vous avez plus de 3 absences dans un cours, vous ne pourrez pas le valider.

Dates des vacances :

**calendrier provisoire*

Toussaint	Noel	Vacances d'hiver	Vacances de printemps
1 ^{er} au 5 novembre 2021	18 décembre 2021 au 3 janvier 2022	14 – 18 février 2022	18 au 22 avril 2021

I) PROGRAMME D'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Service des Relations Internationales organise une journée d'accueil pour les étudiants internationaux nouvellement arrivés en début d'année universitaire. Elle a lieu sur le campus du centre-ville le premier jour avant les pré-rentrées. La participation est gratuite et fortement conseillée. **ELLE AURA LIEU LE 31/08/2021**

Voici quelques exemples d'activités prévues :

Buffet de bienvenue, présentation des associations et programme de parrainage international (U.E.O. « Parrainage des étudiants internationaux »), visite de la ville en petits groupes.

Exemples d'activités avec les associations étudiantes : soirée de bienvenue dans un bar d'Avignon, pique-nique, randonnées, soirées, participation aux Journées européennes du Patrimoine, etc.

J) CHOIX DES COURS, SYSTEME DE NOTATION ET EXAMENS

Rappel : la langue d'enseignement à Avignon Université est le français. Vous devez avoir un niveau de français suffisant pour pouvoir suivre des cours. Le niveau minimum recommandé est B1 (= intermédiaire) voire B2 pour certains domaines / niveaux d'études (Master, littérature, droit etc.).

Les semestres *impairs* (1, 3, 5) sont les semestres *d'automne* (septembre à janvier).

Les semestres *pairs* (2, 4, 6) sont les semestres *de printemps* (janvier à juin).

La charge de travail normale pour un étudiant à temps complet, quel que soit son domaine ou son niveau d'études, est de **30 crédits ECTS par semestre**.

Pour plus d'informations sur le système ECTS, voir :

https://ec.europa.eu/education/resources-and-tools/european-credit-transfer-and-accumulation-system-ects_en

Les étudiants doivent suivre l'équivalent de 30 crédits ECTS de cours chaque semestre. Les étudiants sont notés sur 20 points. 0/20 est la plus mauvaise note, et 20/20 la meilleure. La note minimum pour réussir un examen est 10/20.

Les cours sont organisés en modules appelés « Unités d'Enseignement » ou « UE ». Une UE peut contenir plusieurs cours appelés « UCE ». Les cours sont « par semestre ». Les cours de Licence sont évalués uniquement par le biais du contrôle continu (il n'y a donc pas de session finale d'examen). L'évaluation au niveau Master se fait généralement sur la base du contrôle continu et /ou d'un examen final.

Des examens de remplacement sont possibles (ils ont généralement lieu plusieurs semaines après la fin du semestre). Attention : seuls les étudiants ayant une excuse valable (problèmes médicaux ou familiaux sévères par exemple, avec preuve formelle fournie sous un délai de 15 jours) peuvent être autorisés à participer à la session de remplacement.

Un large choix d'enseignements transversaux, intitulés *Unités d'Enseignement d'Ouverture* (UEO) est proposé chaque semestre : langues, activités culturelles, artistiques et sportives. Chaque UEO est validée par 2 crédits ECTS. **En Licence, il faut 28 crédits d'enseignement et 2 crédits d'UEO pour valider un semestre.**

Ces UEO ne donnent pas lieu à l'attribution de notes chiffrées sur 20. Seuls les crédits ECTS correspondant sont attribués en cas de réussite. Les étudiants peuvent choisir un maximum de 2 UEO par semestre, soit 4 crédits ECTS.

Les activités proposées dans le cadre des UEO sont décrites ici :

<https://univ-avignon.fr/formations/unites-d-enseignement-d-ouverture-ueo/>

K) RESTAURATION

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Chacun des deux campus dispose d'un restaurant universitaire géré par le CROUS, **ouvert uniquement pour le repas de midi**. Le prix d'un repas complet était d'environ 3,25 € en 2020, et repas à 1 € en 2021 (mesure exceptionnelle pendant la crise sanitaire)

La cafétéria à côté du restaurant universitaire du campus centre-ville et la cafétéria du campus Jean-Henri Fabre proposent également des sandwichs et des salades à des prix modiques.

Dans les restaurants et cafétérias de l'université, vous pouvez payer avec votre carte d'étudiant, qui est également une carte pré-payée Izly. Izly permet également le paiement d'autres services (photocopies, distributeurs automatiques de snacks et de boissons sur les 2 campus).

Plus d'informations sur le site www.izly.fr

L) ACCES AUX SERVICES ET OUTILS NUMERIQUES A L'UAPV

L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES A L'UNIVERSITE

Tous les étudiants arrivant à Avignon Université ont la possibilité de participer à une séance de TD (= travaux dirigés) « Outils numériques » en salle informatique programmée dans leur emploi du temps. Ces TD « Outils numériques » sont des séances de découverte et de prise en main des outils numériques mis à disposition des étudiants. Lors d'une séance, les conditions d'accès et d'utilisation du réseau et des salles informatiques, l'Environnement Numérique de Travail (ENT), et la plate-forme pédagogique e-UAPV sont présentés. Il est fortement conseillé de suivre une telle formation à votre arrivée. Une initiation est proposée lors du programme d'accueil des étudiants étrangers.

SALLES INFORMATIQUES

Plusieurs salles informatiques libre-service sont à disposition des étudiants sur les campus. Ces salles sont généralement ouvertes de 8h à 19h30. Toutes les salles du centre-ville sont équipées d'ordinateurs avec un accès à Internet et d'une imprimante laser noir et blanc. Il est possible d'utiliser votre ordinateur personnel dans la mesure où vous ne débranchez pas les câbles des ordinateurs des salles. Des salles sont également accessibles en libre-service sur le campus d'Agroparc.

CONNEXION INTERNET

Il est possible d'avoir accès au réseau via des connexions sans fil (Wi-Fi) à divers endroits dans l'université (BU, cafétéria, hall détente, etc.).

TELEPHONER

Pour téléphoner de l'étranger vers la France, il est nécessaire de supprimer le 0 du début du numéro et de le faire précéder de l'indicatif de la France, le 33. (Exemple : pour joindre un numéro à Avignon 00 33 4 90 ...).

Pour téléphoner en France depuis la France, il faut toujours composer les 10 chiffres (ex. 04 90 16 25 58 pour le Service des Relations Internationales), même si l'on se trouve dans la même ville.

Différents types de numéros :

Commençant par 01/02/03/04/05: lignes fixes en France

Commençant par 06/07: lignes mobiles en France

Commençant par 0800 et 0806 to 809: numéros gratuits

Attention: Les numéros à 4 chiffres correspondent à des numéros de service et peuvent être gratuits, payants ou surtaxes, seuls les numéros commençant par 1 ou 3 sont gratuits.

Tous les autres numéros sont payants

100% Gratuit	Service Gratuit + Prix Appel	Service payant + Prix Appel
Numéros 0800 à 0805	Numéros 0806 à 0809	Numéros 081x, 082x, 089x
Numéros 30XX / 31XX	Numéros 32XX / 34XX / 36XX / 39XX	Numéros 32XX / 34XX / 36XX / 39XX

M) SERVICES D'AIDE POUR ETUDIANTS EN DIFFICULTE

Si vous rencontrez une difficulté, quelle qu'en soit la nature, nous vous invitons à en parler d'abord avec le personnel du Service de la Scolarité pour les hors échange, ou des Relations Internationales pour les DUEF, qui vous aidera à trouver une solution à votre problème.

Sachez cependant qu'il existe d'autres services gratuits mis en place pour des situations particulières :

SERVICE D'AIDE POUR ETUDIANTS EN DIFFICULTE

Pour les étudiants souffrant

[HTTPS://UNIV-AVIGNON.FR/CAMPUS/VIE-DE-CAMPUS/](https://univ-avignon.fr/campus/vie-de-campus/)

d'un handicap, même temporaire, un service est mis en place afin de permettre de suivre les cours. Un étudiant peut vous fournir les photocopies des cours en cas de maladie ou d'hospitalisation (sur certificat médical). Pour les permanences, merci de vous renseigner au début de l'année à l'accueil. Tél. 04 90 16 25 62, relais-handicap@univ-avignon.fr

CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES POUR LES ETUDIANTS

CMP (proche de l'université) 4, rue Vallayer 84000 Avignon tél. 04 90 87 38 45	CMP 164, boulevard de la fraternité 84140 Montfavet tél. 04 90 23 98 38	St Lazare II 16D Avenue de la Synagogue 84000 Avignon 04 90 85 01 21
---	--	---

POINT SANTE DE AVIGNON UNIVERSITE (« MEDECINE PREVENTIVE »)

Le Service de Médecine Préventive Universitaire, composé d'une infirmière et d'un médecin, a pour mission d'organiser la prévention des problèmes de santé. Les étudiants peuvent être reçus gratuitement par l'infirmière ou le médecin, pour quelque raison que ce soit (problème de santé, besoin de parler de ses difficultés, vaccinations, certificat d'aptitude au sport hors compétition, autres certificats médicaux).

Les visites médicales obligatoires de l'OFII ont également lieu dans ce service.

Il est situé sur le campus centre-ville, 74, rue Louis Pasteur, rez-de-chaussée du bâtiment ancien, entrée en face de la salle OE31.

Contact : **Daniel Beladina (secrétariat)** daniel.beladina@univ-avignon.fr

N) PRATIQUER UNE ACTIVITE CULTURELLE

Avignon Université propose tout au long de l'année diverses activités culturelles (arts plastiques, musique, chant, théâtre, poésie, etc.), ouvertes aux étudiants étrangers. Si vous y participez régulièrement, il est possible de valider les cours en tant qu'Unités d'Enseignement d'Ouverture" ou UEO (2 crédits ECTS).

L'Université propose également un « **Patch Culture** » qui permet aux étudiants de voir différents spectacles (théâtre, musique, danse, cinéma) pour seulement 5 € ou 6 € par personne. Cette carte vous sera remise lors de votre arrivée.

Pour plus d'infos : <http://univ-avignon.fr/campus/culture/patch-culture/>

O) PRATIQUER UN SPORT

LE SPORT A L'UNIVERSITE

Le Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et de plein air (SUAPS) et l'Association Avignon Université Club (AVUC) proposent tout au long de l'année un large éventail d'activités permanentes ou saisonnières, encadrées par des professionnels (sports collectifs, natation, danse, squash, tennis, etc.) dans un gymnase universitaire moderne.

À cela s'ajoutent ponctuellement des tournois dans de nombreux sports et des sorties en plein air (randonnées, VTT, ski alpin et ski de fond, canoë, escalade, etc.) à la journée, le temps d'un week-end ou sous forme de stage.

Les étudiants en échange ont aussi la possibilité de bénéficier de 3 crédits ECTS par semestre en suivant régulièrement les cours appelés « Unités d'Enseignement Ouverture sport », proposés par le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le Pôle sportif SUAPS est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour l'ensemble des activités sportives du SUAPS, il vous est demandé une participation de 20 € par an, à payer lors de votre inscription administrative. <http://univ-avignon.fr/campus/sport/>

P) LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Avignon Université est particulièrement riche en associations universitaires. On en dénombre une trentaine sur les deux campus.

Chaque année, début octobre, elles organisent « La semaine des Assos » sur le campus du centre-ville, avec des stands présentant leurs activités, des animations, des soirées cinéma, des concerts et plein d'autres choses. À ne pas manquer ! La liste des associations peut être consultée sur le site web :

<http://univ-avignon.fr/campus/vie-de-campus/les-associations-etudiantes/>

Vous pouvez aussi vous rendre au **local REVE** (*Réseau Espace Vie Étudiante*), situé au rez-de-chaussée dans l'aile gauche du bâtiment sud : c'est un lieu de rencontre et d'information sur la vie étudiante.

Q) CARNET D'ADRESSES

HOPITAL D'AVIGNON « HENRI DUFFAUT »

Rue Raoul Follereau
tél. 04 32 75 33 33

SERVICE D'AIDE MEDICALE D'URGENCE (LE « SAMU »)

15 ou 112 (appel gratuit)

POMPIERS

18 ou 112 (appel gratuit)

SOS MEDECINS

tél. 04 90 82 65 00

CENTRE ANTIPOISON (MARSEILLE)

tél. 04 91 75 25 25

LA POSTE (BUREAU CENTRAL)

Cours Kennedy
tél. 04 90 27 54 00

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Avenue de la Folie
tél. 0821 80 30 84

VEOLIA (COMPAGNIE DES EAUX)

305, avenue de Colchester
tél. 09 69 32 93 28

DEPANNAGE AUTO 24/24

Garage Catto
16, bd St. Roch
tél. 04 90 82 16 11

POLICE NATIONALE

Boulevard Saint-Roch
17 ou tél. 04 90 16 81 00

OBJETS PERDUS

- à l'université : demandez à l'accueil de
l'Université au rez-de-chaussée
- en ville (perte, vol) :
Police municipale, 13 Boulevard Saint-Lazare,
84000 Avignon tél. 04 90 85 13 13

METEO

<http://france.meteofrance.com/france/accueil>

MAIRIE D'AVIGNON

Place de l'Horloge
tél. 04 90 80 80 00

OFFICE DU TOURISME

41, cours Jean Jaurès
tél. 04 32 74 32 74

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

6, rue Saint Charles
tél. 0 820 25 84 10 (0,118 €/min)

LAVERIES AUTOMATIQUES

50, rue Carreterie
101, rue Bonneterie
9, rue du Chapeau rouge
24, rue Lanterne
27, ave Monclar
66, place des Corps Saints

R) LOGEMENTS TEMPORAIRES A AVIGNON ET DANS LES ENVIRONS

Si vous arrivez à Avignon en-dehors des heures d'ouverture du CROUS, voici quelques adresses pas trop chères et pas trop loin de l'université, où vous pourrez passer une nuit en arrivant :

Auberge de jeunesse, Résidence Le Clos des Jardins, 6 av. Bonaventure, Avignon,
À 15 minutes à pied du campus centre-ville
Tél. +33 (0)4 86 19 41 00 / aubergejeunesse.avignon@apiprovence.org
À partir de 20 € la nuit pour 1 personne.

Auberge de jeunesse « H 036 », 17, rue République, Avignon
Intramuros, proche de la place de l'Horloge
Tél. +33 (0)4 32 40 50 60 / <https://www.ho36hostels.com/avignon>
À partir de 15 euros la nuit par personne.

Auberge de jeunesse « Bagatelle », 25, allée Pinay, Avignon
Sur l'île de la Barthelasse (le long du Rhône),
Tél. +33 (0)4 90 86 71 35 / auberge.bagatelle@wanadoo.fr
http://www.campingbagatelle.com/56/Auberge_jeunes.html
À partir de 20 € nuit en dortoir, petit déjeuner inclus.

Foyer YMCA, 7 bis chemin de la Justice, Villeneuve-lès-Avignon
De l'autre côté du fleuve le Rhône
Tél + 33 (0)4 90 25 46 20 / <http://www.ymca-avignon.fr/fr/>
29 € la nuit pour 1 personne, 37 € pour 2 personnes, 47 € pour 3 personnes, etc

Hôtel Les Corps Saints, rue Agricole Perdiguier, Avignon (intramuros),
Tél. +33 (0)4 90 86 14 46 / <http://www.hotel-les-corps-saints.fr/>
De 45 à 76 € la nuit pour 1 personne sans petit déjeuner,
De 65 à 84 € la nuit pour 2 personnes sans petit déjeuner.

IBIS Budget Hôtel, 8, boulevard St Dominique, Avignon
Après la gare Avignon-centre, direction Rhône, en face de la porte St. Roch.
Tél. 08 92 68 07 24, fax +33 (0)4 90 86 27 19.
À partir de 56 € la nuit pour 1 ou 2 personnes.

Hôtel Médiéval (intramuros) 15, rue Petite Saunerie, Avignon
Tél. +33 (0)4 90 86 11 06 / <http://www.hotelmedieval.com/>
À partir de 60 € pour une personne, et 109 € pour trois personnes.

Hôtel Le Magnan, 63, rue Portail Magnanen, Avignon (intramuros)
Tél. +33 (0)4 90 86 36 51 / www.hotel-magnan.com/ À partir de 68 € la nuit pour 1 personne et 98 € la nuit pour 3 personnes.

S) GLOSSAIRE

AVUC	Avignon Université Club
BU	Bibliothèque Universitaire
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CEAM	Carte Européenne d'Assurance Maladie
CEF	Centre d'Études en France
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (les bureaux du CROUS sont situés sur le campus centre-ville)
CST	Carte de Séjour Temporaire
DALF	Diplôme Approfondi de Langue Française
DELFL	Diplôme Élémentaire de Langue Française
DU	Diplôme d'Université
EDF-GDF	Électricité de France- Gaz de France
EEE	Espace Économique Européen = Union Européenne + Liechtenstein, Islande, Norvège, Suisse, Monaco, Andorre
Extra-muros	à l'extérieur des remparts
FLE	Français Langue Étrangère
GU	Guichet Unique (localisé dans les bureaux du Crous)
Intra-muros	à l'intérieur des remparts (centre-ville)
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LMD	Licence Master Doctorat
MAEE	Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur : la région dans laquelle est située Avignon
Resto U	Restaurant Universitaire
REVE	Réseau Espace Vie Étudiante (local des associations sur le campus centre-ville)
RIB / RIP	Relevé d'identité bancaire ou Relevé d'identité postale
SDL	Service des Langues
SES	Service des Études et de la Scolarité
SRI	Service des Relations Internationales
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
TCF	Test de Connaissance du Français
TCRA	Transports en Commun de la Région d'Avignon
TGV	Train à Grande Vitesse
UE	Union Européenne ou Unité d'Enseignement (selon le contexte)
UEO	Unité d'Enseignement d'Ouverture
UFR	Unité de Formation et de Recherche (= Faculté)

T) COUT DE LA VIE

Café : 1 à 2 €

Bière : 2.30 à 3 €

Lavomatic : 3 à 5 €

Pain : 1.50 à 2 € la baguette

Coiffeur : 20 à 45 € (coupe basique)

Cigarettes : 10 €

Bus (pass journée) : 3.50 €

Lait (1 litre) : 0.70 – 1 €

Riz : 2-3 €

Médecin : 23 € (avance de frais obligatoire avant d'obtenir la carte de sécurité sociale « VITALE »)

Avignon-Paris aller-retour (OUIBUS) : 50/100 €

Avignon-Paris aller-retour (train OUIGO) : 50/100 €

Velopop (service de location vélos urbains) : 0.50 € la demi-heure + frais d'abonnement / accès (1 à 5 €)